

Compte rendu de l'Assemblée Générale

du 20 février 2020 à Planfoy

Présents

Comité Directeur du CT : Jean-Luc Rigaux (Président), Andrée Chorain (Trésorière), Cédric Loubet (Secrétaire), Jean-Philippe Bertrand, Romain Duranton, Clair Jaubert, Suzanne Mathieu, Michel Raquin, Adrien Rodier, Christian Sayet, Nathalie Vacher

Clubs : Club Montagne Casino, Club Léo Saint-Etienne, Cimes et Rocs, C.E.S.A.M., F.J.E.P., Canton Grimp, Escapilade, Saint-Héand Escalade, Saint-Priest Escalade, Saint cham'Escalade, Astrée Grimpe, Pilat Grimp, Verti'Coise, Les Cimes Veauchoises, CAF Horizon Vertical, Monistrol Vertical, Tortunembule, L'Ogre.

Salariés du CT : François Carton, Colas Robert, Jean-Cyrille Bercet

Invités : Fabien Picq, Claude Chemelle, Alexia (Ligue AURA) , Jacques Moulard (CDOS), Brigitte Masson (VSE)

Presse : Emmanuel Courbon (Le Progrès)

Absents

Clubs : Montagne Loisirs, MJC Rive de Gier, Devers Altitude, Zenith Sensation, Grazac

Invités excusés : Dino Cinieri, Régis Juanico (Député), Jean Yves Bonnefoy, Pierrick Courbon (Conseillers départementaux), Pierre You, (Président FFME)

Quorum

Nombre total de voix : 2671 / nombre total de club : 23

Nombre de voix présentes : 2479 / nombre de clubs présents : 18

Le quorum (890 voix / 7 clubs) est atteint, les délibérations sont déclarées valides.

19h 15 : Ouverture de l'AG CTFME42-43 par Jean-Luc Rigaux.

1 - Approbation du compte-rendu de l'AG 2019

Aucune remarque.

Le président soumet le compte rendu au vote. : **Adopté à l'unanimité (2479 voix)**

2 - Rapport d'activités 2019-2020 :

Le président effectue une présentation vidéo du rapport qui avait été envoyé par mail aux licenciés un mois avant l'AG agrémenté de quelques commentaires et d'échanges avec l'assemblée.

Question : la création du parcours montagne dans la Réserve Naturelle des Gorges de la Loire. Ce projet a été long, difficile et couteux à mettre en place pour au final un accès très réglementé et limité aux seuls professionnels. Etais-ce pertinent ?

François explique que la mise en place d'un équipement de ce type au coeur d'une Réserve Naturelle, classée Natura 2000 qui plus est, est déjà un exploit et une exception en France. Le dossier est passé devant une commission d'experts qui l'a rejeté dans un premier temps et qui l'a accepté lors du deuxième mais agrémenté de très fortes contraintes environnementales.

On peut néanmoins considérer que l'objectif est atteint puisque le projet a été validé, après 10 ans d'instruction et de négociation alors que la jurisprudence en la matière préconise toujours l'interdiction de création de nouveaux parcours dans ces zones.

Les règles sont donc celles-ci aujourd'hui et c'est à nous de faire nos preuves dans les années à venir de notre sérieux dans la prise en compte des contraintes environnementales spécifiques du site pour espérer ensuite une ouverture plus large. Quoi qu'il en soit, il y aura toujours peu d'utilisateurs car l'accès sera toujours réservé à des groupes avec encadrant et se fait uniquement par voie d'eau. L'encadrant devra disposer d'une part d'un niveau BE car le site nécessite la maîtrise de la progression en mouvement doublé d'un agrément spécifique aux milieux fragiles. Rappel : le site a été entièrement financé par la Ville de Saint-Etienne.

Le président soumet le rapport d'activité au vote : **Adopté à l'unanimité (2479 voix)**

3/ Rapport financier

Le président (en lieu et place de la trésorière indisposée) présente les éléments principaux du budget, avec un budget global de 180.000 € environ, en augmentation par rapport à l'année dernière. Cela est dû notamment du fait de la création de l'événement Vertiroc, qui ajoute une dépense de 6000 € environ mais qui a trouvé ses propres sources de financements, ne venant pas grever ainsi le budget global. D'autre part un effort particulier a été mis sur la communication avec 4000 € environ de dépenses cette année. Les autres postes sont stables, notamment les salaires. En fin d'exercice on constate un excédent de fonctionnement de 6600 €.

La trésorerie est suffisante pour permettre, le cas échéant, d'assurer une année pleine de paiement des salaires et même de fonctionnement même en cas de fortes baisse de nos ressources.

Le président soumet le rapport financier au vote : *Adopté à l'unanimité (2479 voix)*

4 - Quote-part territoriale sur la licence 2020-2021

Compte-tenu de la bonne santé financière de l'association, il est proposé de ne pas augmenter la quote-part et de la maintenir à 4,00 € pour la troisième année consécutive. Elle représente une ressource de 10684 €, soit 5,73 % du budget.

Le président soumet la quote-part de 4 € au vote : *Adopté à l'unanimité (2479 voix)*

5 - Désignation représentants (3 titulaires et 3 suppléants) aux AG nationales 2020

Année olympique oblige, il y aura cette année deux AG, l'une à Bordeaux les 4 et 5 avril et l'autre, électorale, à Paris les 12 et 13 décembre.

Compte tenu du nombre de licenciés, nous avons 3 mandats de vote. S'il n'y a que deux représentants, comme l'année dernière, nous n'avons que deux tiers des voix. Les frais sont entièrement pris en charge par le CT

Après appel à candidatures, 6 licenciés se proposent : Romain Duranton, Suzanne Mathieu, Michel Raquin, Andrée Chorain, Jean Luc Rigaux, Isabelle Siauve.

Le président soumet au vote ces 6 représentants : *Adopté à l'unanimité (2479 voix)*

21 h 30 Le président annonce la fin de l'AG statutaire et ouvre un temps de présentation et d'échange.

A - Présentation du groupement d'employeurs mis en place par la ligue.

Claude Chemelle explique qu'il avait ce projet en tête depuis longtemps mais qu'il lui avait toujours manqué le temps et les ressources humaines nécessaires à sa mise en œuvre. C'est aujourd'hui possible grâce à l'arrivée d'Alexia, étudiante en contrat d'apprentissage à la ligue. Le Groupement s'appelle GEME AURA

Ce sera une association indépendante de la ligue, qui fonctionnera avec un bureau propre et qui sera géré par ses membres.

L'objectif de cette structure est de pouvoir répondre d'une part aux besoins d'encadrement professionnalisé des clubs et comités pour faire face à la pénurie de bénévoles et de d'autre part pour répondre à de nouveaux besoins administratifs, de communication, de conseil.

Concrètement, les clubs ou comités font remonter leurs besoins au GEME qui trouve la bonne personne, la recrute puis la met à disposition contre facturation avec une marge de 10% pour des frais de gestion.

Le club n'a plus à embaucher, c'est le GEME qui s'occupe de tout. Cela permet également de proposer des CDI aux intervenants, ce qui n'est pas toujours possible pour un club aujourd'hui.

L'objectif est d'être opérationnel en septembre 2020 avec une dizaine de clubs et 5 salariés.

Suite à une question de Nicolas, il est précisé que le GEME fournit du personnel mais c'est au club d'apporter le matériel nécessaire à la pratique.

Sans vouloir remettre en cause le projet, Jacques Moulard rappelle que le CDOS propose déjà ce service avec *Loire Profession Sport* qui édite plus de 400 fiches de paie par mois.

Claude explique que cela peut être complémentaire car la montagne/escalade a des besoins spécifiques qu'une structure généraliste ne peut pas toujours fournir.

Olivier rappelle également que les besoins des clubs sont souvent les mêmes sur les mêmes plages horaires et qu'il est difficile de construire un temps plein avec.

Alexia est bien consciente de cela et va en tenir compte pour optimiser les interventions des salariés. On essaiera de les localiser par territoire pour limiter les déplacements.

B - JO 2020 et 2024

Jean-Luc appelle l'attention de l'auditoire sur l'effet JO qui va sûrement booster les inscriptions, qui plus est si Anouck est de la partie, notamment auprès des plus jeunes. On refuse déjà beaucoup d'enfants dans les clubs. Il va donc falloir trouver plus de murs et plus d'encadrants. Le comité sera naturellement là pour accompagner les clubs post JO 2020 et dans l'optique de 2024 qui risque d'avoir également un bel effet.

C - Projets

Le comité réfléchit à accueillir de nouveau une compétition internationale. De même, si le nouveau Maire de Saint-Étienne est partant, on pourrait également accueillir une AG nationale maintenant que la ville possède de nouveaux hôtels, une nouvelle ligne de tram et des espaces de conférence adaptés. Il faudrait de préférence choisir une année sans biennale Design, rappelant qu'une AG, ce sont 300 nuits d'hôtel. La demande officieuse est faite, la demande officielle partira sans tarder.

Nous accueillerons avec plaisir le nouveau maire fraîchement élu dès le samedi 28 mars pour le championnat de France organisé par le club Léo à Gachet, avec les 4 sélectionnés pour les JO.

L'épreuve d'escalade aux JO est programmée début août. Un rassemblement à Planfoy autour du grand écran du comité est envisagé.

D - A venir

Un audit est en cours sur les SNE du 43 avec une innovation : la modélisation 3D des sites, nous permettant ensuite de proposer des topo-guides papier/numérique. L'objectif serait d'associer chaque SNE au club le plus proche pour en assurer la promotion et le suivi.

E - Communication

Nous avons développé nos outils de communication et cherchons maintenant à les optimiser. Avis aux personnes compétentes en la matière pour faire de même au sein des clubs. Par exemple, pratiquement aucun club ne propose sur son site le lien avec celui du comité. C'est dommage. A une question sur la nécessité de conventionner pour mettre les liens, Jean-Luc rappelle que cela n'est pas nécessaire.

F – Compétitions

Saint Chamond fait remonter la fatigue générée par les compétitions pour les microbes, qui intègrent maintenant la vitesse.

Colas répond que la fatigue après une compétition est le signe d'une bonne participation. Les compétitions ne font que respecter le cadre fédéral et c'est pour cela qu'on intègre les 3 disciplines. Colas fait néanmoins son mea culpa pour la difficulté de la dernière compétition, au moins le matin. L'après-midi, les choses allaient mieux. Il va néanmoins contacter tous les clubs pour réfléchir ensemble au format des compétitions de demain. On pourrait par exemple imaginer un format moins "compétition" et plus "formation" portés par des clubs.

Certains ont été surpris de voir des compétiteurs du 63. Cela vient du fait qu'il n'y a pas toujours assez d'enfants à l'échelle du Comité pour mettre en place une compétition. Le format Open permet d'avoir 150 grimpeurs car quand on arrive à peine à 80, cela fait une lourde organisation pour si peu de compétiteurs. Mais il est vrai que ceux qui viennent alors sont souvent les meilleurs et qu'ils trustent les podiums, au détriment des locaux qui sont un peu démotivés.

Concernant la vitesse, il est compliqué de s'entraîner sans voie officielle. Comment faire? Escapilade a ouvert son créneau du samedi après-midi à Gachet pour ceux qui veulent s'entraîner.

G - Financement des clubs

Jean-Luc finit par la présentation d'un Memento des sources de financement qu'il est en train de finaliser. Celui-ci reprend tous les partenaires potentiels des clubs pour assurer le financement des structures et des compétitions, publics et privés, locaux ou nationaux. Il sera envoyé prochainement aux clubs.

22h15 : L'ordre du jour est épuisé, Jean-Luc Rigaux remercie l'ensemble des acteurs, clos l'Assemblée Générale du CT-FFME 42-43 et convie l'assemblée au verre de l'amitié.